



## Ablation d'un corps étranger profond de la cornée (Hors plaie perforante du globe oculaire)

i caution scientifique

Pour vous aider dans votre prescription d'arrêt de travail et faciliter le dialogue avec votre patient, des durées de référence vous sont proposées.

Elles sont indicatives et, bien sûr, à adapter en fonction de la situation de chaque patient.

Type d'emploi	Durée de référence*
Tout type d'emploi	2 jours

<sup>\*</sup> Durée à l'issue de laquelle la majorité des patients est capable de reprendre un travail. Cette durée est modulable en fonction des complications ou comorbidités du patient.

## La durée de l'arrêt est à adapter selon :

- la présence de pathologies préexistantes de l'œil concerné (état de la rétine, du nerf optique...) et/ou de l'autre œil,
- les lésions associées et complications éventuelles (atteinte de l'autre œil, abrasion, plaie perforante, endophtalmie, décollement de rétine ...),
- la nécessité de conduite d'un véhicule pour le trajet et l'emploi,
- les professions qui requièrent une vision binoculaire et un champ visuel normaux, ainsi que les professions à haut risque (par exemple : pilotes, conducteurs, métiers manipulant des objets tranchants, travail en hauteur...).

## Une information rassurante délivrée à votre patient :

- les activités habituelles peuvent être reprises dès le lendemain,
- un pansement oculaire occlusif est généralement indiqué pendant 24 à 48 heures, il protège l'œil de la poussière ....
- le port de lunettes de protection prévient d'un nouvel évènement.

## Sources:

Fitness for work. The medical aspects « Vision and eye disorders » Chapter 9, p: 174 – 195 (Ed: Keith T Palmer, Ian Brown, John Hobson) 2013 Oxford John Pitts and Stuart J Mitchell Official Disability Guidelines, 2013,18" edition Guide d'utilisation des arrêts de travail, Espagne, 2 eme édition Medical Disability Advisor, Reed group, 5" Edition, 2005

